

N°27 - décembre 2019 - 4 €

# LA CHAUVE

Revue de l'association Valloire Patrimoine et Culture



*Dans ce numéro :*

**Coupe du Monde de ski alpin : Valloire, 2 décembre 1990**

**L'usage du bois dans la construction valloirinoise**

**Les débuts du ski d'André Bois**

**1939 - 1940 à Valloire**

# L'usage du bois dans la construction valloirince

par Yves Mercier

Si pendant des années l'administration (à travers les règlements d'urbanisme) a imposé un usage très modéré du bois dans la construction des bâtiments implantés dans la vallée de Valloire, faisant ainsi référence à l'architecture vernaculaire, force est de constater que la philosophie a bien changé... En effet, tout le monde pourra constater que la mode de la construction bois, copiant ainsi l'imagerie d'Epinal du chalet de montagne, est en pleine expansion dans la vallée depuis une quinzaine d'années (voir la ZAC des Charbonnières et surtout le tout jeune lotissement du Crêt-du-Serroz).

La mode remplace la culture, la construction n'a jamais été épargnée par ce phénomène, qui n'a rien de nouveau. La construction en montagne, depuis l'avènement du tourisme de masse,



*L'usage du bois en bardage sur les pignons est bien présent au début du XX<sup>e</sup> siècle notamment à Poingt-Ravier.*

navigue entre tradition et folklorisme, dès lors que nous mettons entre parenthèses la période du Plan-Neige. Ce

dernier ayant, pour faire court, démarré au début des années soixante et s'étant terminé au milieu des années soixante dix (avec la construction de stations de skis emblématiques comme Avoriaz, Flaine, Les-Arcs, Tignes-Val-Claret, La Daille à Val-d'Isère, ...).

Mais revenons à la vallée de Valloire. Quel était l'usage du bois dans la construction vernaculaire de la vallée ?

Nous pouvons imaginer que la vallée était très boisée lorsque l'homme a choisi de s'y installer il y a quelques millénaires. Pour corroborer cette hypothèse, nous évoquons notamment le fait que nous avons retrouvé des troncs d'arbres "fossilisés" imposants dans les tourbières du massif du Crez-du-Quart, signe que la forêt était dense et présente à des altitudes bien supérieures à celles que nous connaissons dans notre période contemporaine.

Le défrichage pour créer des alpages (par des éleveurs et non pas par des moines comme le colportent les historiens d'obédience catholique du dix-neuvième siècle ...), l'utilisation en tant que combustible pour le chauffage, a mis à mal le couvert forestier. Mais l'élément qui a définitivement donné cet



*Une maison valloirince traditionnelle toute en pierre.*

aspect désertique à la vallée c'est l'usage du bois comme carburant pour alimenter les nombreux fours à plâtre qui jalonnaient la vallée, du village du Col au nord, au village de Bonnenuit (La-Charmette) au sud.

Nous rappelons que le plâtre était le liant de prédilection pour hourder les pierres des murs de tous les bâtiments (voir un précédent article sur l'usage du plâtre à Valloire). Son usage intensif était tel que la forêt a quasiment disparu. La situation de la vallée a justifié l'intervention du duc de Savoie qui a exproprié une forêt de la paroisse voisine, Albanne, au bénéfice des valloirins. Forêt qui est toujours, aujourd'hui, une enclave valloirinche au sein du territoire de la commune de Montricher-Albanne (on peut aussi signaler que les valloirins, au cours de l'histoire, se sont souvent servis en bois sur les territoires mitoyens, plusieurs procès ont émaillé le XVII<sup>e</sup> siècle).

La conséquence principale de la destruction de la forêt fut l'usage parcimonieux du bois comme matériau de construction dans l'architecture valloirinche à partir du dix-huitième siècle. Evidemment, cela va à l'encontre de toutes les idées reçues sur l'emploi du bois en montagne. Dans la vallée de Valloire, le bois n'était utilisé que pour confectionner ce qui ne pouvait l'être raisonnablement avec un autre matériau (menuiserie, charpente, ...). Le dix-huitième siècle fut le siècle de l'édification des voûtes en pierre, en remplacement des planchers en bois dans la plupart des bâtiments. A remarquer, que la vallée de Valloire n'est pas unique, elle partage cette même histoire de l'usage des matériaux de construction avec les vallées périphériques que sont le Briançonnais, l'Oisan et l'Arvan.

La pénurie du matériau bois, mais aussi le fait que ce matériau a toujours été signe de pauvreté (les riches construisent en pierres ...), nous retrouvons le bois seulement sous la forme de bardage en pignon des façades des fermes de famille aux moyens financiers limités. Mais pour limiter encore l'usage de ce matériau rare (et donc cher), les

planches de bois de bardage sont remplacées par des parois en tressage d'arcosses. Les fermes de propriétaires aisés arborent des pignons maçonnés, le peu de bois, qui pourrait apparaître, est recouvert de plâtre (tête de pannes, linteaux, etc ...). Puisque le plâtre est un puissant coupe-feu, le "paraître" rejoint ainsi "l'utile".

Toujours dans cette logique d'économiser le matériau bois, à la fin de dix neuvième siècle, les valloirins vont utiliser les planchers "composites", composés de voutains en plâtre et pierre entre poutres métalliques en I (que l'on nomme souvent IPN). Ce type de plancher est apparu au début des années quatre-vingt-dix, sans doute, grâce à la construction du fort du Télégraphe et sa route. Les profilés métallique étaient acheminés par voie ferrée (gare de Saint-Michel - Valloire) depuis les aciéries SCHNEIDER de Le-Creusot). Au début du vingtième siècle, le plâtre sera remplacé par le béton (dans les années

vingt), sur le même principe.

D'aucun nous signalerons que l'on trouve aussi le matériau bois sous d'autres formes, notamment les volets, les galeries, en général les menuiseries.

### Du bois, mais quel bois ?

Dans les constructions de la vallée, nous trouvons essentiellement quatre essences de bois:

**Le mélèze**, le bois par excellence en Haute Maurienne et en Oisans, utilisé avant tout en charpente, pour les linteaux et pour tout ce qui demande une bonne résistance tant aux efforts, qu'à l'humidité et au temps.

Le mélèze est connu pour être un bois imputrescible, à l'abri des attaques des insectes et autres pourritures. A la différence de certaines vallées de montagne (comme la vallée de Névache), le mélèze en tant que matériau de couverture a rapidement disparu (et remplacé par le chaume) pour les mêmes raisons évoquées précédemment.



Une maison « d'un certain standing » est entièrement en pierre recouvert de plâtre.

**L'épicéa ou sapin**, utilisé pour les planchers, les placards et le mobilier en général,

**Le fayard (hêtre) et le tremble**, utilisés comme l'épicéa en notant toutefois que le tremble était utilisé aussi, du fait de sa légèreté, pour la charpente de certains chalets d'altitude.

Cette classification n'est pas rigoureuse car nous trouvons des planchers ainsi que des meubles en mélèze, mais nous voulons donner l'usage le plus courant, le plus significatif.

Dans la vallée nous trouvons d'autres essences de bois dans la construction. Le chêne, ainsi que le noyer ou le merisier provenaient de la vallée de la Maurienne, ces bois étaient surtout exploités pour le mobilier. Le chêne était aussi employé pour les bardages intérieurs de certaines pièces comme le "pélo" ainsi que pour les planchers. Il est assez clair que ce genre de prestations "nobles" ne se trouvent que dans les bâtiments de riches propriétaires ou dans certains bâtiments "publics". Il est raisonnable de penser que l'usage de ces essences de bois, en dehors du mobilier, est plutôt récent, vers la fin du dix-neuvième siècle.

Concernant le cas particulier de la menuiserie en bois :

D'une manière générale, les menuiseries sont en mélèze. Les ouvertures sont petites pour au moins trois raisons que la vallée partage avec l'ensemble de la construction rurale européenne:

- La fabrication des vitrages en petites dimensions jusqu'à une époque assez récente,

- Le souci de limiter les déperditions calorifiques par les fenêtres.

- La limitation des "acrobaties" structurelles et la gestion délicate des descentes de charges des murs au droit des ouvertures.

Seule la porte d'entrée était largement dimensionnée puisqu'elle servait autant pour le passage des hommes que des animaux, notamment les bovins. Cette porte était le plus souvent à un seul vantail bien que cela ne soit pas universel (lorsqu'elle est à deux vantaux, ces derniers sont dissymétriques, le plus petit vantail reste le plus souvent fermé) et d'une épaisseur importante en mélèze (technique des planches superposées, horizontales à l'extérieur et verticales à l'intérieur).

Les portes de granges étaient évidemment très larges, toujours à deux vantaux, pour permettre le franchissement des barillons de foin. En général chaque ferme en possède deux, une

pour l'accès à la grange basse, une autre en pignon amont pour l'accès à la grange haute. Relevons que les linteaux de ces ouvertures ne sont pas forcément voûtés car le linteau de l'ouverture de la grange basse se confond fréquemment avec la poutre d'arase de réglage de la charpente.

Il ne faut pas oublier, pour clore le paragraphe des menuiseries, que la taille et le nombre des ouvertures étaient aussi proportionnels aux moyens financiers du propriétaire de l'édifice (imposition) et en rapport avec l'époque de la construction (apparition du vitrage). Les fenêtres ont pour dimensions "standards", à partir du dix-neuvième siècle: un mètre vingt à un mètre soixante de hauteur et quatre-vingt à quatre-vingt-dix centimètres de large. Elles étaient fabriquées en deux vantaux ayant chacun deux, et le plus souvent trois ou quatre panneaux vitrés. La condamnation des fenêtres se faisait traditionnellement à l'aide d'une barre basculante précédant l'utilisation de la crémone à la fin du dix-neuvième siècle. Les menuiseries étaient posées avant la réalisation des enduits de telle sorte que les dormants étaient totalement cachés par le plâtre, sans doute pour les protéger des intempéries et surtout du feu.

Lorsque l'ouverture n'était pas protégée par un barreaudage métallique (ce qui était rarement le cas, surtout en rez-de-chaussée), l'occultation des fenêtres était mise en œuvre par la pose de volets en bois de mélèze. Ces derniers sont à deux vantaux et généralement à deux panneaux chacun. Les panneaux sont soit pleins (en rez-de-chaussée), soit à persiennes (à l'étage).

Les façades de fermes "opulentes" présentent des ouvertures de ventilation de grange traitées identiquement aux fenêtres de la partie habitable. En conséquence, ces ouvertures ne recevant que des volets, devaient permettre en hiver l'aération du fourrage, d'où l'usage fréquent de volets à persiennes. Là aussi, la fin du dix-neuvième siècle a vu l'apparition de volets métalliques en remplacement de ceux en bois.

Cette étude sur l'usage traditionnel du



*La même maison restaurée dans la tradition valloirine.*

bois dans la construction de la vallée de Valloire a pour but de mettre en évidence les justifications locales qui ont poussé les bâtisseurs à minimiser l'utilisation de ce matériau qui est devenu, au cours du temps, un matériau rare. Celle-ci explique, en partie, pourquoi l'architecture vernaculaire est minérale. Le chalet bois, en vogue, est seulement une interprétation folklorique liée à l'activité touristique contemporaine de la vallée, qui paradoxalement doit plus son plébiscite à une supposée économie qu'à l'esthétisme et au respect d'une architecture locale.

*Les nouvelles constructions de la ZAC des Charbonnières utilisent largement le bois.*



## Les débuts du ski d'André Bois

### Le kôminsemen dô ski avèy André Bôës

Je suis né en 1940. C'était la guerre, mon père avait été mobilisé, et il avait passé l'hiver 1939 au camp des Rochilles, et ma naissance lui a permis d'être démobilisé. J'étais son deuxième enfant... Quand je suis devenu un peu plus grand, mon père m'a fabriqué une paire de ski. Je devais avoir 4 ou 5 ans.

Comme il avait fait un peu de ski aux Rochilles, il avait copié les skis qu'on lui avait prêtés. A cette époque, les skis étaient grands : 1,20 m pour les enfants, et 2,30 m pour les grands. Je me rappelle quand ils ont été finis, mon père les a posés par terre, puis il m'a pris sous les bras et m'a posé sur les skis. Mais comme il n'y avait pas de fixations, ils ne tenaient pas aux pieds et ils riaient de voir la tête que je faisais.

Cet hiver-là, il y avait beaucoup de neige et il avait dû pleuvoir un peu et geler. Donc la Neige « portait », on pouvait marcher dessus sans enfoncer. Mon père était allé acheter à la location de ski en Place chez Rapin, des fixations et des rondelles pour les bâtons. Quand il a eu installé tout ça, il m'a mis les skis aux pieds dans la maison, et il m'a dit : « *Eh bien, à présent : marche !* »

Comme j'étais encombré, je voulais enlever les skis ; il me dit alors : « *Si tu veux savoir faire du ski, il faut apprendre à marcher au sec avant d'aller sur la neige.* ». Du coup j'ai marché de long en large dans la maison.

Au Mollard, nous n'étions pas beaucoup d'habitants. Vers 1945, trois maisons sur cinq étaient habitées, et nous n'étions que trois enfants : ma sœur, qui avait huit ans de plus que moi, ma cousine qui avait qui avait 4 ans de plus que moi s'appelait Marie Elise, on l'appelait 'Mimi' et ma sœur c'était Françoise.

Quand j'ai eu appris à marcher avec les skis aux pieds « au sec », un jour, que Mimi et Françoise n'étaient pas à l'école, Fran-

De sô no in mil nu sè karrinta, é yérré la djéra, môn porré avét ito môbilizo, è l'avèt passo le vèr trinte nou ô kan de lé Rôshéyin, é grossa a ma nésansé, ô yavét ito démobilizo, d'érrî sôn deujémô éfane. Kan dé ito pru gron, môn porré ma fèt in por de ski, de devi avérra katrô ô sîntche on.

Kôm ô yate fèt tedruit de ski a lé Rôshéyin, ô yavét kôpia, lu ski tché le y'avia'n prito. A dön lu ski, yérrian gron, in mètré vén pe lu riön, è du mètrin trinta pe lu gron. De me rapèlo ka'n ya'n ito fèrni, môn porré le z'at pôzo pe tèra, ô m'at prèy dezouat Lu bré, è ma pouzo su lu ski, mo kôm é n'i avét pankou de fixachön é ne tegna'n po ô pi'in, è rezia'n de vérra la téta tche de fazi.

Se le vèr é yavét beto na verria de n'in, è é yavét djô plourré te druit, è zharro apré, la nin pourtové, nu pouvia'n marshié dessus sin infônso, môn porré é (poé) medo asheto de fixachön din lé lokacön de ski, vé plossé, è de rondèlin pe lu botön, è ka'n ô y'a' yon instalò tat sè'n, ô ma't beto lu ski ô pi'in din la mèzon, è ô ma d'èt, « *bin érra morsha* ».

Kôm d'érrî inkonbro, de vourri lu pouzo, ô me dét alors, « *se te von savérra forré de ski, é fôt poé zha aprindrè a marshié avèy, a l'échuét, denè'n tche medo su la nin* », dô koual dé poé marshia sovèr è lovèr din la mèzön.

Vé le môrro n'érria'n po na verria d'abiton, a dön, é yavét tri mèzön su sîntche, tchérria'n abité é n'érria'n tche tri riön : ma seurra, tchavé't wét on de pru tche mé, ma tchezéna tchavé't katre on de pru tche mé, le s'apelové Marri Elizé, nu li'e dezia'n mimi è ma seurra yérré Françôzézé.

Kan dé yon aprèy a marshié lu ski ô pi'in è a l'échuét, in zhar tche mimi è Françôzézé, n'érria'n po a l'ékourra, Fran-